

PÈLERINS D'ESPÉRANCE

Vers une Église synodale et missionnaire

Archidiocèse de Montréal - Vision 2030

« Pèlerins d'espérance dans une Église synodale et missionnaire »



Église
catholique
à Montréal



PRÉFACE

« Voici que je fais une chose nouvelle : elle germe déjà, ne la voyez-vous pas ?
» (Isaïe 43, 19)

Chers frères et sœurs,

Nous voici à un moment charnière de notre histoire diocésaine. L'assemblée synodale du 14 juin 2025 marque l'aboutissement d'un processus de discernement communautaire entamé en 2021, à l'invitation du Pape François d'emprunter « le chemin de la synodalité comme celui que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire ».

Cette démarche synodale s'inscrit dans la continuité de notre tradition montréalaise d'adaptation et d'innovation missionnaire. Depuis sa fondation en 1836, l'Archidiocèse de Montréal n'a jamais hésité à s'adapter aux changements, à prendre la route des hommes et des femmes de notre temps pour mieux témoigner de la Bonne Nouvelle. Être missionnaire est dans notre ADN diocésain.

Le présent document est le fruit du travail de plus de 3000 personnes qui ont participé aux différentes consultations, forums et rencontres synodales. Il présente notre vision commune d'une Église diocésaine véritablement synodale et missionnaire, articulée autour de quatre axes de conversion et de cinq orientations prioritaires.

« De même que le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie » (Jean 20, 21)

† Christian Lépine
Archevêque de Montréal

I. FONDEMENTS DE NOTRE DÉMARCHE SYNODALE

1.1 Le contexte montréalais

L'Archidiocèse de Montréal se distingue par sa richesse multiculturelle et sa diversité générationnelle. Cette mosaïque humaine représente à la fois une richesse extraordinaire et un défi pastoral majeur. Notre réalité montréalaise nous appelle à développer une approche pastorale qui honore cette diversité tout en construisant l'unité dans la foi.

Les défis identifiés :

- La coexistence de communautés culturelles diverses avec leurs sensibilités spirituelles propres
- L'écart générationnel entre les pratiquants réguliers et les jeunes adultes
- La présence persistante du racisme et des préjugés dans nos milieux ecclésiaux
- Le besoin d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants
- La nécessité de passer d'une logique autoréférentielle à une ouverture missionnaire

1.2 L'appel à la synodalité

La synodalité, selon le Document final du Synode 2024, est « la marche commune des chrétiens avec le Christ et vers le Royaume de Dieu, en union avec toute l'humanité ; orientée vers la mission, elle implique la rencontre en assemblée aux différents niveaux de la vie ecclésiale, l'écoute réciproque, le dialogue, le discernement communautaire ».

Pour notre Archidiocèse, cela signifie concrètement :

- Privilégier l'écoute et le discernement communautaire dans nos prises de décision
- Développer une culture de la coresponsabilité entre clercs et laïcs
- Mettre la mission au centre de toutes nos activités pastorales
- Créer des espaces de dialogue et de rencontre interculturelle et intergénérationnelle

I. FONDEMENTS DE NOTRE DÉMARCHE SYNODALE

1.3 Notre vision d'espérance

Nous aspirons à devenir une Église diocésaine qui soit véritablement transformée par l'Esprit Saint et qui rayonne l'amour du Christ dans toute sa diversité. Cette vision s'articule autour de cinq piliers fondamentaux qui guideront notre marche synodale vers 2030.

Synodale

- Marchant ensemble dans l'écoute mutuelle et le discernement communautaire
- Privilégiant la conversation spirituelle dans toutes nos instances
- Développant une culture de coresponsabilité entre tous les baptisés

Accueillante

- Ouverte à tous, sans discrimination, pratiquant l'hospitalité radicale
- Créeant des espaces sécuritaires pour tous les membres de la communauté
- Accompagnant avec bienveillance les personnes en recherche spirituelle

Coresponsable

- Où tous les baptisés participent activement à la mission selon leurs charismes
- Reconnaissant et valorisant les ministères laïques
- Partageant équitablement les responsabilités pastorales

Renouvelée par la Parole

- Centrée sur l'Évangile et nourrie par l'Écriture Sainte
- Privilégiant la formation biblique et théologique continue
- Intégrant la Parole de Dieu dans tous les aspects de la vie communautaire

Solidaire et engagée

- Témoin de justice sociale et de protection de la création
- Engagée auprès des plus vulnérables de notre société
- Construisant des ponts avec les autres confessions et religions

I. FONDEMENTS DE NOTRE DÉMARCHE SYNODALE

1.4 Nos engagements concrets

Pour concrétiser notre vision d'une Église synodale et missionnaire, nous nous engageons sur cinq actions prioritaires qui guideront notre pastorale et nos initiatives jusqu'en 2030 :



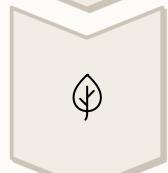
Développer une pastorale d'accueil radical pour tous



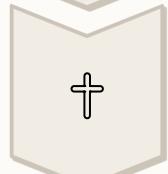
Former tous nos acteurs pastoraux à la synodalité



Créer des espaces de dialogue interculturel et intergénérationnel



Renforcer notre engagement social et écologique



Promouvoir une spiritualité missionnaire renouvelée



II. QUATRE AXES DE CONVERSION SYNODALE

AXE 1 : « ENSEMBLE DANS LA BARQUE » LA CONVERSION DES RELATIONS Constats et enjeux

L'analyse de notre réalité diocésaine révèle la nécessité urgente de sortir d'une logique autoréférentielle pour développer une véritable écoute de l'autre. Trop souvent, nous fonctionnons selon une logique de « nous regarder, nous juger, participer tous seuls », ce qui limite notre capacité à découvrir les richesses et qualités de chacun dans la communauté.

La centralité du Christ a été identifiée comme fondement essentiel pour vivre la fraternité authentique. Cette dimension fraternelle doit nourrir et conforter la dimension liturgique et spirituelle de nos communautés, permettant aux charismes de se déployer naturellement plutôt que de fonctionner selon une simple logique de besoins en bénévoles.



Orientations prioritaires - Axe 1

01

Consolider l'appropriation de la posture synodale

- Mettre en place une formation continue à la synodalité pour tous les acteurs pastoraux
- Développer des protocoles de discernement communautaire pour les décisions importantes
- Créer des espaces réguliers de conversation spirituelle dans toutes nos instances

02

Adopter la conversation spirituelle comme méthode privilégiée

- Former des animateurs compétents dans cette méthode
- L'intégrer dans le fonctionnement des conseils paroissiaux et diocésains
- En faire l'outil principal de nos assemblées et rencontres pastorales

03

Développer une culture de la fraternité évangélique

- Organiser des moments de fraternisation intentionnels qui nourrissent la communion
- Privilégier l'approche par les charismes plutôt que par les besoins dans l'engagement bénévole
- Créer des espaces de dialogue intergénérationnel et interculturel

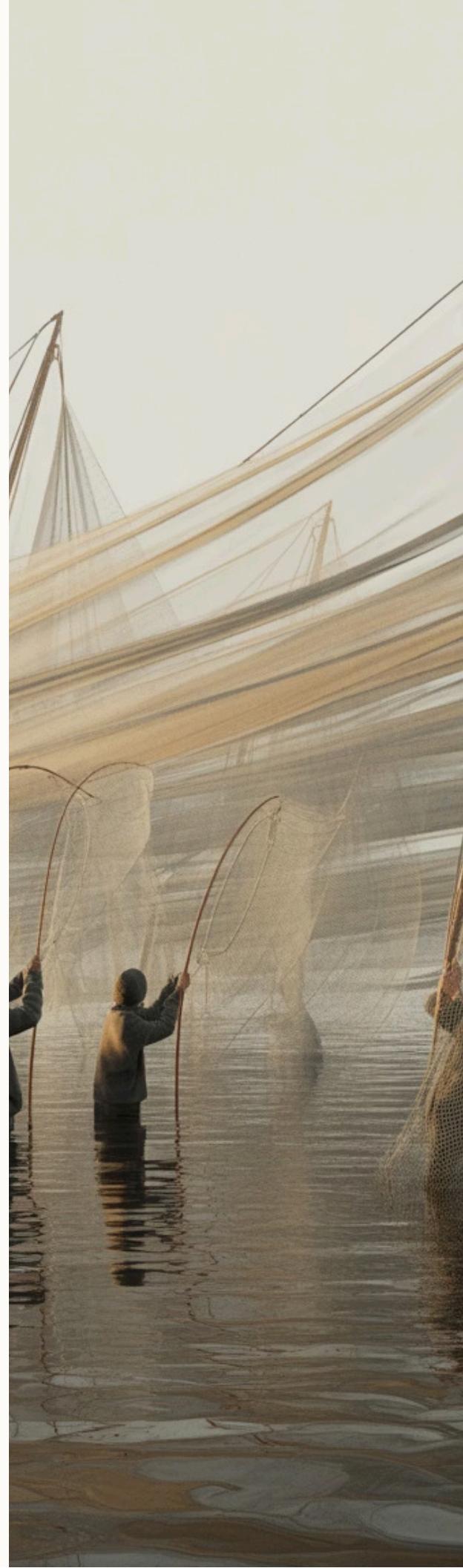
AXE 2 : « JETEZ LE FILET »

LA CONVERSION DES PROCESSUS DÉCISIONNELS

Constats et enjeux

Notre Archidiocèse a identifié l'importance d'accueillir les difficultés et les « non » comme des opportunités de conversion et d'ouverture. Ces obstacles ne doivent pas être vus comme des échecs mais comme des invitations à s'ouvrir davantage à la fragilité et à la conversion personnelle et communautaire.

L'enjeu crucial de la formation a été particulièrement mis en évidence comme fondement de processus décisionnels plus participatifs. Les différents organismes diocésains ont exprimé le besoin d'une formation intégrée qui soit intergénérationnelle, interculturelle et vocationnelle.



AXE 2 : « JETEZ LE FILET »

Moyens concrets

Création d'un « Institut diocésain de formation synodale »

Cet institut aura pour mission d'offrir une formation continue et adaptée aux besoins spécifiques de notre Archidiocèse. Il visera à renforcer la culture synodale à tous les niveaux, en proposant des parcours intergénérationnels, interculturels et vocationnels.

- Développer des modules de formation sur la participation, la coresponsabilité et la spiritualité synodale.
- Soutenir l'émergence de leaders laïcs et clercs capables d'animer des processus décisionnels participatifs.

Programme urgent de formation de catéchistes pour les jeunes adultes confirmés

Ce programme urgent répond au besoin pressant d'accompagner les jeunes adultes récemment confirmés. Il s'agira de former des catéchistes spécifiquement préparés à la pédagogie et aux enjeux de cette tranche d'âge, en offrant des outils adaptés à leur réalité spirituelle et sociale.

- Mettre l'accent sur des méthodes interactives, le discernement et l'intégration de la foi dans la vie quotidienne.
- Favoriser la création de communautés de jeunes adultes pour soutenir leur engagement.

AXE 2 : « JETEZ LE FILET » (suite)

Moyens concrets (suite)

Mise en place de 5 TCM régionales avec rencontres trimestrielles

La création de cinq Tables de Concertation Missionnaires (TCM) régionales vise à décentraliser la réflexion et l'action missionnaire. Ces instances permettront une meilleure coordination entre les différentes entités diocésaines et locales, favorisant ainsi une approche plus synodale.

- Assurer des rencontres trimestrielles pour le partage d'expériences, l'identification des défis et la planification des initiatives
- Faciliter la remontée des réalités de terrain et l'intégration des préoccupations locales dans les orientations diocésaines

Système d'évaluation annuelle pour tous les services diocésains avec participation des bénéficiaires

Un système d'évaluation annuel sera mis en œuvre pour tous les services diocésains afin de garantir leur pertinence, leur efficacité et leur alignement avec les objectifs pastoraux. La participation active des bénéficiaires sera au cœur de ce processus pour assurer une amélioration continue.

- Développer des outils d'évaluation simples et accessibles, incluant des enquêtes de satisfaction et des groupes de discussion
- Utiliser les retours pour ajuster les programmes, optimiser les ressources et mieux répondre aux attentes de la communauté

AXE 3 : « UNE PÊCHE ABONDANTE »

L'ÉCHANGE INTERCULTUREL

Constats et enjeux

Dans le contexte multiculturel de Montréal, notre Archidiocèse a identifié la richesse de la diversité tout en reconnaissant les défis concrets du racisme, des préjugés et de l'incompréhension entre communautés. Un écart persistant subsiste entre ce que nous affirmons, ce que nous reconnaissions, et ce que nous mettons réellement en pratique.

Malgré les belles intentions et les discours sur l'inclusion, nous constatons encore la présence de discrimination dans nos milieux ecclésiaux. Ce constat nous invite à une conversion pastorale profonde et à un changement de regard : passer de l'expression « prêtres étrangers » à « prêtres missionnaires », reconnaissant ainsi leur envoi et leur apport précieux.

3.1 Développer un accueil intentionnel et inclusif

- Créer des protocoles d'accueil spécifiques pour les nouveaux arrivants
- Former les équipes pastorales à l'interculturalité
- Réviser notre vocabulaire pastoral pour qu'il soit plus inclusif

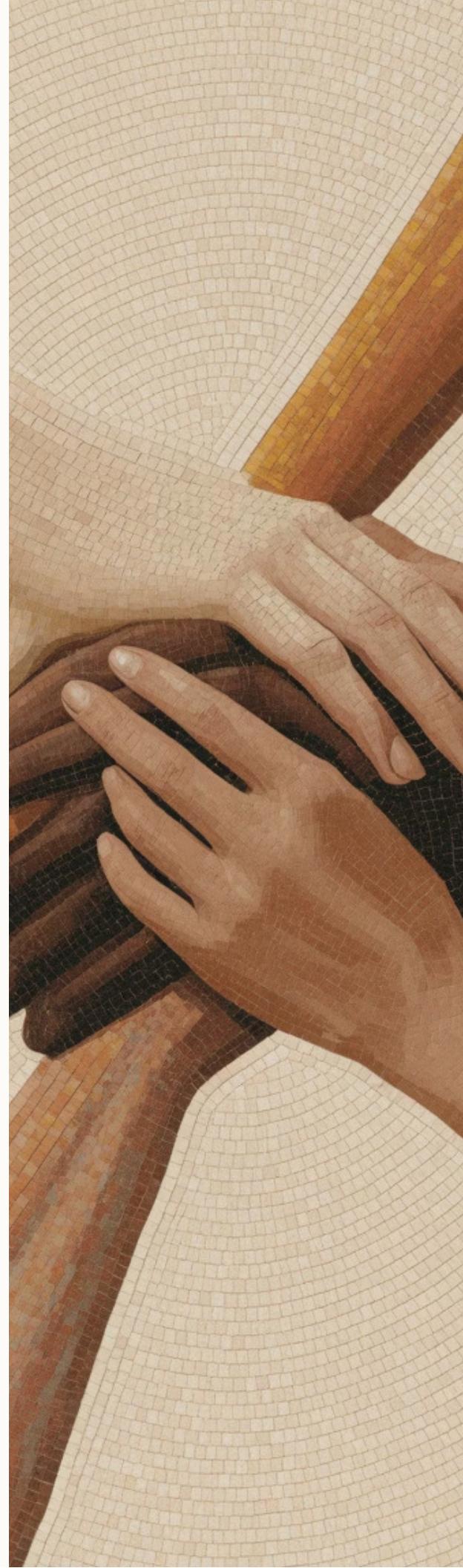


AXE 3 : « UNE PÊCHE ABONDANTE » (suite)

L'ÉCHANGE INTERCULTUREL (suite)

3.2 Promouvoir la reconnaissance mutuelle des dons culturels

- Organiser des initiatives favorisant la rencontre entre cultures
- Développer une liturgie qui intègre harmonieusement les richesses culturelles
- Créer des espaces de partage d'expériences entre personnes de différentes origines



AXE 3 : « UNE PÊCHE ABONDANTE » (suite)

Lutte contre la discrimination

3.3 Lutter activement contre toute forme de discrimination avec les actions suivantes :

- Mettre en place une commission diocésaine pour l'interculturalité
- Développer des formations anti-racisme pour les équipes pastorales
- Établir des mécanismes de signalement et de traitement des discriminations

Moyens concrets

Formation obligatoire anti-discriminatio n

Création d'un comité d'éthique interculturelle

Mise en place d'un système de mentorat intercommunautaire

Organisation d'événements interculturels réguliers

Actions complémentaires



Formation obligatoire à l'interculturalité



Célébration annuelle d'une « Messe des Nations »



Création de « cercles de dialogue interculturel »



Révision des documents pastoraux (grille inclusive)



Programme d'accompagnement pour nouveaux arrivants

AXE 4 : « MOI AUSSI, JE VOUS ENVOIE »

FORMATION MISSIONNAIRE

Constats et enjeux

Notre démarche a souligné l'importance d'une formation qui passe d'abord par l'expérience de la prière et de la rencontre du Seigneur plutôt que par l'apprentissage doctrinaire. Les communautés vivantes et inclusives attirent naturellement les jeunes en quête de sens, particulièrement ceux qui demandent le baptême.

L'importance de lier formation et activités caritatives concrètes a été soulignée, ainsi que la nécessité de reconnaître et de certifier les ministères laïques. L'expérience missionnaire transforme autant ceux qui servent que ceux qui sont servis.



AXE 4 : « MOI AUSSI, JE VOUS ENVOIE »

Orientations prioritaires



4.1 Centrer la formation sur l'expérience spirituelle

- Développer des parcours de formation expérientielle centrés sur la prière
- Lier systématiquement formation théorique et engagement caritatif
- Créer des expériences missionnaires concrètes (visites aux personnes âgées, prisonniers, etc.)



4.2 Reconnaître et valoriser les ministères laïques

- Mettre en place un système de certification des ministères laïques
- Développer un programme de reconnaissance officielle des compétences pastorales
- Créer des parcours de formation continue adaptés aux différents ministères



4.3 Organiser des témoignages réguliers d'expériences de foi

- Intégrer des témoignages de néo-convertis dans les liturgies dominicales
- Créer des « Cafés-témoignages » mensuels dans les secteurs pastoraux
- Développer une culture du partage d'expérience spirituelle

AXE 4 : « MOI AUSSI, JE VOUS ENVOIE »

Moyens concrets



Programme urgent de formation de catéchistes pour accompagner les adultes

- Mettre en place des parcours de formation basés sur l'expérience spirituelle et la prière.
- Intégrer systématiquement la formation théorique à des engagements caritatifs concrets.
- Préparer les catéchistes à animer des expériences missionnaires, telles que des visites aux personnes âgées ou aux prisonniers.



Système de certification diocésaine des ministères laïques selon les normes vaticanes

- Établir un cadre de reconnaissance officielle pour les compétences pastorales des laïcs.
- Développer des modules de formation continue adaptés aux spécificités de chaque ministère.
- S'assurer que la certification valorise et soutient le rôle croissant des laïcs dans la mission de l'Église.



Organisation de « missions paroissiales » annuelles avec témoignages

- Planifier des événements réguliers dans les paroisses pour témoigner de l'expérience de foi.
- Encourager l'intégration de témoignages de néo-convertis lors des liturgies dominicales et d'autres rassemblements.
- Créer des espaces comme des « Cafés-témoignages » pour faciliter le partage d'expériences spirituelles.



Création d'un « réseau diocésain des témoins » pour animations et retraites

- Constituer un groupe de laïcs formés et certifiés, prêts à animer des sessions de formation et des retraites.
- Développer une plateforme pour coordonner les interventions et les partages d'expériences.
- Cultiver une culture du témoignage de foi authentique et engageant, accessible à toutes les communautés.

III. CINQ ORIENTATIONS PRIORITAIRES

Actions concrètes
pour transformer
notre Église

PRIORITÉ 1 : L'EXPÉRIENCE DOMINICALE

Constats :

80% des paroissiens participent à l'expérience dominicale. C'est notre point de contact privilégié avec l'ensemble de la communauté diocésaine.

Objectifs :

- Transformer chaque dimanche en expérience d'accueil, de témoignage et de fraternité
- Améliorer significativement la qualité des homélies et de l'animation liturgique
- Développer une culture de l'hospitalité avant, pendant et après les célébrations

Moyens concrets :

- Formation intensive des homélistes à la communication effective
 - Création d'équipes d'accueil formées dans chaque communauté
 - Mise en place de moments de convivialité après les messes dominicales
 - Intégration régulière de témoignages de foi dans les célébrations
 - Amélioration de l'animation musicale et liturgique
- Échéancier :** Mise en œuvre progressive sur 2 ans avec formation intensive la première année.

PRIORITÉ 2 : FORMATION INTÉGRÉE

Constats :

Le besoin urgent de formation apparaît dans tous les secteurs : catéchètes, animateurs pastoraux, bénévoles, jeunes confirmés.

Objectifs :

- Développer une approche de formation intergénérationnelle, interculturelle et vocationnelle
- Intégrer prière, formation doctrinale, expérience communautaire et engagement caritatif
- Créer des parcours de formation continue pour tous les acteurs pastoraux

Moyens concrets :

1

Création de l'« Institut diocésain Saint-Jean-de-Brébeuf » pour la formation intégrée

2

Programme accéléré de formation de 200 nouveaux catéchistes sur 3 ans

3

Développement de formations en ligne et en présentiel

4

Partenariats avec les universités et instituts théologiques

5

Bourse de formation pour les personnes à revenus modestes

Échéancier : Lancement de l'Institut en septembre 2025, montée en puissance sur 5 ans.

PRIORITÉ 3 : CONVERSION CULTURELLE DE L'ACCUEIL

Constats :

Malgré nos bonnes intentions, des attitudes discriminatoires persistent. L'accueil doit devenir intentionnel et radical.

Objectifs :

- Transformer radicalement notre culture d'accueil
- Former toutes les équipes aux enjeux interculturels
- Réviser nos pratiques et notre vocabulaire pastoral

Moyens concrets :

- Formation obligatoire « Église Accueillante » pour tous les responsables pastoraux
- Révision complète de nos documents selon une grille d'analyse inclusive
- Création de protocoles d'accueil spécifiques pour différentes situations
- Mise en place d'un « Observatoire diocésain de l'inclusion »
- Programme de parrainage pour l'intégration des nouveaux arrivants

Échéancier : Formation intensive sur 18 mois, révision documentaire sur 2 ans.

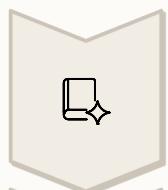
PRIORITÉ 4 : LEADERSHIP PARTAGÉ

Constats :

Le besoin de structures permettant une réelle participation aux décisions et un partage effectif des responsabilités.

Objectifs :

- Mettre en place des Conseils d'Orientation Paroissiale (COP) dans tous les milieux
- Développer des processus décisionnels véritablement participatifs
- Assurer une représentation équitable femmes-hommes dans toutes les instances



Formation spécialisée pour les membres des COP



Révision des statuts de tous les conseils selon les principes synodaux



Mise en place de « budgets participatifs » dans les paroisses



Création d'un réseau diocésain des COP avec rencontres annuelles



Accompagnement spécialisé pour la gestion des conflits

Échéancier : Implantation progressive sur 3 ans avec accompagnement renforcé.

PRIORITÉ 5 : AUDACE MISSIONNAIRE

Constats :

L'Église doit retrouver sa capacité à témoigner publiquement de sa foi et à créer des ponts avec la société.

Objectifs :

- Encourager le témoignage public de la foi
- Développer des initiatives visibles dans la société montréalaise
- Créer des partenariats avec les acteurs sociaux et communautaires

Moyens concrets :



Participation active aux débats publics sur les enjeux sociaux



Création d'une « Agence diocésaine de communication sociale »



Développement de projets sociaux en partenariat avec la société civile



Organisation d'événements publics de témoignage et de célébration



Formation des laïcs à l'engagement social et politique

Échéancier : Lancement immédiat avec montée en puissance sur 5 ans.

IV. ACTIONS URGENTES IDENTIFIÉES

Priorités immédiates pour lancer la transformation

1. Leadership diocésain pour l'éducation de la foi

Deadline : Septembre 2026

- Nomination d'un responsable diocésain de la formation
 - Définir le profil de poste détaillé (compétences théologiques, pédagogiques, managériales).
 - Lancer un appel à candidatures interne et externe.
 - Mettre en place un comité de sélection pour évaluer les candidats.
 - Préparer un plan d'intégration et de prise de fonction.
- Mise en place du comité de pilotage de l'Institut de formation
 - Identifier les membres potentiels (clercs, religieux, laïcs engagés, experts en éducation, catéchistes expérimentés).
 - Rédiger une charte définissant les rôles, responsabilités et modalités de fonctionnement du comité.
 - Organiser la première réunion constitutive pour définir la feuille de route et les objectifs prioritaires.
 - Mettre en place des réunions régulières et un système de communication.
- Lancement du programme urgent de formation des catéchistes
 - Réaliser un diagnostic des besoins en formation auprès des catéchistes existants.
 - Concevoir les premiers modules de formation basiques et essentiels (contenu, supports pédagogiques).
 - Recruter et former une équipe de formateurs qualifiés.
 - Planifier la logistique (lieux, calendrier, modalités - présentiel/distanciel).

2. Programme de formation des catéchistes pour jeunes confirmés

Deadline : Janvier 2027

01

Identification et recrutement de 50 candidats catéchistes

- Définition des critères de sélection.
- Lancement d'une campagne de communication ciblée.
- Organisation de sessions d'information et d'entretiens.
- Validation des candidatures par un comité de sélection.

02

Développement du curriculum de formation spécialisée

- Constitution d'un groupe de travail pédagogique.
- Élaboration de modules spécifiques aux jeunes confirmés.
- Préparation des supports pédagogiques (manuels, multimédia).
- Validation du curriculum par les autorités diocésaines.

03

Mise en place du système de certification

- Définition des modalités d'évaluation des compétences.
- Établissement des critères de validation et de délivrance de la certification.
- Création d'un registre des catéchistes certifiés.
- Mise en place d'un plan de communication pour la certification.

3. Protocoles d'accueil pour nouveaux arrivants

Deadline : Mars 2026

Rédaction des protocoles d'accueil par situation

- Identifier les besoins spécifiques des nouveaux arrivants (immigrants, réfugiés, étudiants...).
- Rechercher les meilleures pratiques d'accueil et d'intégration interculturelle.
- Élaborer des guides d'accueil détaillés (administratif, culturel, linguistique, spirituel).
- Intégrer une dimension de dialogue interreligieux et consulter les communautés.

Formation des équipes d'accueil dans tous les secteurs

- Concevoir un programme de formation basé sur les protocoles d'accueil.
- Développer des modules sur la communication interculturelle et l'accompagnement pastoral.
- Organiser des sessions de formation régulières pour les bénévoles et le personnel.
- Mettre en place un programme de "formateurs de formateurs" pour assurer la pérennité.

Création du réseau de parrainage diocésain

- Définir les rôles et attentes des parrains/marraines bénévoles.
- Établir un processus de jumelage adapté aux affinités culturelles et linguistiques.
- Élaborer une charte du parrainage et des outils de soutien.
- Recruter et former des bénévoles ouverts à l'interculturalité.
- Organiser des événements sociaux pour favoriser l'intégration.

4. Organisation de témoignages de néo-convertis

Deadline : En cours, systématisation d'ici juin 2026

Formation des témoins à la prise de parole publique

- Développer un programme de formation structuré sur la narration personnelle, la communication authentique et l'éthique du témoignage.
- Intégrer des modules sur la théologie de la conversion et le sens missionnaire du témoignage.
- Organiser des ateliers pratiques de prise de parole en public, incluant la gestion du stress et l'adaptation du message.
- Mettre en place un système de mentorat avec des personnes expérimentées dans le partage de témoignages de foi.

Intégration dans le calendrier liturgique et événements diocésains

- Identifier les moments clés du calendrier liturgique propices à l'organisation de témoignages.
- Élaborer une proposition de calendrier annuel des témoignages pour les paroisses et mouvements.
- Créer des outils et des recommandations pour les curés et responsables pastoraux afin de faciliter l'intégration des témoignages.
- Organiser des événements diocésains spécifiques (veillées de prière, journées missionnaires) où des témoignages sont mis en avant.

Création d'un réseau diocésain de témoins et plateforme de diffusion

- Mettre en place un processus de recrutement et de sélection des néo-convertis souhaitant témoigner.
- Créer un répertoire des témoins disponibles, incluant leurs profils et les thèmes de leurs témoignages.
- Développer une plateforme numérique (intranet diocésain ou section dédiée) pour solliciter et consulter des témoignages.
- Organiser des rencontres régulières pour les membres du réseau afin de partager les expériences et se soutenir.

V. VISION MISSIONNAIRE ÉMERGENTE

L'Église comme communauté d'accueil radical

Notre assemblée synodale a fait ressortir la nécessité d'une conversion profonde vers un accueil radical et intentionnel. Cet accueil dépasse la simple politesse pour devenir un véritable témoignage évangélique qui attire et transforme. L'expérience montre que les communautés vraiment accueillantes créent un dynamisme missionnaire naturel.

La mission comme responsabilité de toute l'Église

Le témoignage constant de notre processus synodal rappelle que « si toute l'Église n'est pas missionnaire, ça ne sert à rien ». La mission n'est pas réservée à quelques spécialistes mais constitue la vocation de chaque baptisé et de chaque communauté. Cette mission se vit dans le quotidien, dans l'audace de témoigner de sa foi, y compris dans l'espace public montréalais.

L'enracinement dans la diversité montréalaise

Notre assemblée a souligné l'importance de respecter et de valoriser la triple appartenance de l'Église au Québec : Autochtones, Québécois de souche, et nouveaux arrivants. Cette diversité doit être source de richesse et non de division. L'expression « Montréal, c'est Mondial » résume bien notre vision de l'unité dans la diversité.